L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

VENDREDI, 21 AOUT 1891.

PETITES ANNONCES.

F. LAUDUMIEY & CO., Imprimeurs, 22 rue de l'Union entre Carondelet et St-Charles, Nouvelle Orléans, Louisiane.

Etiquettes de Pharmaciens imprimées et coupées depuis 25c. le mille. 15 mars—1 an

DEMANDES.

ON demande—Un commis pour une grocerie. S'adresser No 25 N. Remparts. 21 août—3t

DEMANDE domestique pour faire ménage et cuisine qui parle français. 21 Bourbon, au premier. 21 août—1f

ON demande une modiste compétente en chapeaux pour le Texas. S'adresser à J. C. Muller, 63 Customhouse St. 21 août—1f

DEMANDES D'EMPLOI.

UN jardinier fleuriste ou potager recommandable sous tous les rapports, désire s'employer en ville ou à la campagne. Il trairait les vaches aussi. S'adresser Emile Mincofsk, 174 rue des Ursulines. 18 août—7f

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Gulf State Land and Improvement Company vs Vve Rosalie Albert.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle Orléans—Nos 19,942.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable H. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au No 60 rue Cypress entre Clara et Magnolia le LUNDI, 31 août 1891, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un lot de groceries d'après un inventaire enregistré en mon bureau saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. FARRENTELLI.
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
20 août—20 25 31

Louis Brandt vs. M. Ross.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle Orléans.—No 19,483—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable H. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, le SAMEDI, 29 août 1891, à midi, de la propriété décrite ci-après, à savoir:

Un cheval bai.

Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux

M. FARRENTELLI
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
18 août—18 23 29

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Christoph Bahderf.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 34,635—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte final présenté par William Bruck, exécuteur testamentaire, de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
20 août—20 25 29

Succession de Carmelo Barone.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,588—Division B—Attendu que Santo Barone a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Carmelo Barone, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
15 août—15 20 23

Succession de Mme Harriet Lewis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 33,406—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Hattie W. Thomas, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
15 août—15 20 23

Succession de John Henry Doscher et Charlotte Hoffman, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,577—Division B—Attendu qu'Albert Doscher, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécution testamentaire datif dans la succession de feu John Henry Doscher et Charlotte Hoffman, sa femme, décédés intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
21 août—11 16 20

Succession de George A. Oakes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,422—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte présenté par George Oakes, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
16 août—16 21 25

Succession de Joshua M. Johnston

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 33,194—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Max. Kennison et P. Troudale, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
15 août—15 20 25

Succession de Peter Arbanese alias Pietro Arbanesi.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 33,593 — Division C — Attendu que Mme Marie Boisseière veuve de Peter Arbanese alias Pietro Arbanesi, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Peter Arbanese alias Pietro Arbanesi, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
14 août—14 19 23

Succession de Mme Margaret W. Mc Comb, Veuve de Henry J. Bartlett

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,817—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Franklin B. Parkinson, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
14 août—14 19 23

Succession de Thomas A. Stephens

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 31,871—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Jules Roux et Thomas Mora, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
13 août—13 18 22

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. George Pandely.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,378—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 22 août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent situé dans le troisième district de cette ville, rue Marigny, entre Moreau et Victoire, [et l'autre rue étant Mandeville,] désigné par le No 45, sur un plan du faubourg Marigny, fait par Nicholas Deferriet, et déposé en l'étude de Wm Christy, notaire, le dit lot mesure cinquante pieds de face à la rue Marigny sur cent quarante cinq pieds de profondeur, le tout en français [?]. Ensemble avec soixante actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane garanties et attachées à ladite propriété.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant pour payer et satisfaire la réclamation du plaintif, soit la somme de $340 montant du prêt (stock loan) avec 10 0/0 d'intérêt à partir du 1er novembre 1883 et une autre somme de $1200 montant des contributions sur les dites actions avec 8 0/0 d'intérêt par an sur chacun des neuf appels annuels pour contributions de $120 chacun à partir du jour d'appel, l'appel étant le premier jour de décembre de chaque année depuis 1881 à 1890 inclusivement et les frais et charges de l'affaire et de la vente et les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété.

L'acquéreur, en outre, assumera le résidu des fonds capital hypothéqué, dette non encore due, mais sujette à être appelée par la charte de la Banque, à savoir: La somme de $4,260, et l'acquéreur ... [illegible]

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 20 AOUT—CLASSE No 296
Tirage de 4 heures P. M.

48	39	50	46	30	29	32	26	7	70	64	13

Les tirages ci dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 20 août 1891—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
W. F. PINCKARD.
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéro simple ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit :

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paierons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres. La. Nat. Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

Grand Tirage Mensuel,
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 8 SEPT. 1891.

GROS LOT: $300,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de	100,000	100,000
1 Lot de	50,000	50,000
1 Lot de	25,000	25,000
2 Lots de	10,000	20,000
5 Lots de	5,000	25,000
25 Lots de	1,000	25,000
100 Lots de	500	50,000
200 Lots de	300	60,000
500 Lots de	200	100,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de $500, soit	$50,000
100 Lots de $300	30,000
100 Lots de $200	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, soit	$99,900
999 Lots de $100	99,900

3,134 Lots se montant à....$1,054,600

PRIX DU BILLET:
Entier, $20; Demi, $10; Quart, $5; Dixième, $2; Vingtième, $1

Prix pour les clubs. 55 fractions de billets de $1 pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.
ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,
PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD, Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots, jusqu'à ce que les Tribunaux aient reconnu Nos Droits comme Institution d'Etat. Les autorités postales néanmoins continueront à livrer toutes lettres ORDINAIRES adressées à Paul Conrad, mais ne lui feront pas parvenir les lettres ENREGISTRÉES à son adresse.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane a décidé le 27 avril 1891 que la question de maintenir la loterie en opération jusqu'en 1919 serait soumise au vote du peuple de cet Etat à une élection qui aura lieu en avril 1892, ainsi qu'il a été décidé par la Législature de l'année dernière.

L'élection qui aura lieu conformément au dit ordre et à la dite décision de la Cour Suprême dans le mois d'avril de l'année prochaine décidera finalement si la loterie cessera ses tirages après le 1er janvier 1895, ou continuera de tirer jusqu'au 1er janvier 1919.

QUELLES QUE SOIENT LES CIRCONSTANCES la Loterie continuera ses tirages jusqu'au 1er janvier 1895.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre par le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance de lots vendus.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur et améliorées dans les Deuxième et Troisième Districts.

Mme Mathilde Charles, Veuve de Jacques Brandia vs. Henry Forsohler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,523—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 19 septembre 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Deux certains lots de terre contigus, situés dans le Faubourg Franklin, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Mandeville, Espagne et Prosper, lesquels dits lots sont désignés par les Nos Un et Vingt-Quatre de l'îlet No 65, sur un plan fait par L. Surgi, le 29 mars 1836, déposé à l'étude de L. Férand, alors notaire en cette ville; conformément au dit plan les dits lots de terre mesurent comme suit, à savoir:

Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Claiborne et Mandeville et mesure trente cinq pieds une ligne de face à la rue Mandeville sur une profondeur de cent vingt-quatre pieds six pouces et trois lignes et face à la rue Claiborne. Le lot No 24 mesure trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Mandeville sur une profondeur de cent vingt-quatre pieds six pouces et trois lignes entre lignes parallèles, le tout au pied américain; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur les dits deux lots, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent.

Etant la même propriété acquise par le défendeur de Joseph Schagg par acte passé pardevant André D. Doriocourt, notaire, le 18 février 1870, dûment enregistré au bureau de transfert, livre 97, folio 495.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Quartier, Tonti, Hôpital et Miro, désigné par le No 17 sur un plan fait par L. Bringier, le 1er mars 1813 et annexé à un acte du 3 juin 1844, pardevant C. Pollock, ancien notaire en cette ville. Le dit lot forme l'encoignure des rues Quartier et Miro et mesure trente pieds de face à la rue Quartier sur une profondeur de cent vingt cinq pieds et de face à la rue Miro. Etant la même propriété acquise par le défendeur de Louis Amédée Barjac, par acte passé pardevant André D. Doriocourt, notaire, le 2 septembre 1869, dûment enregistré au bureau de transfert, livre 96, folio 317.

3° Un certain lot de terre situé dans le Faubourg Tremé, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Quartier, Hôpital, Miro et Tonti, étant une partie du lot No 17, sur un plan de Bringier, du 4 novembre 1843, annexé à un acte en date du 3 juin 1844, pardevant C. Pollock, ancien notaire en cette ville; le dit lot ayant une façade de trente pieds sur la rue Quartier, sur une profondeur de cent vingt cinq pieds. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Etant la même propriété acquise par le défendeur de la succession Ignace Fernandez, par acte passé pardevant Théodule Buisson, notaire, le 9 octobre 1877, dûment enregistré au bureau de transfert, livre 111, folio 625.

Conditions—Comptant sur les lieux

CHAS. W. DROWN, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
19 août—19 26—sept 2 9 16 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée formant l'encoignure des rues Ste-Anne et Miro (dans l'îlet borné par les dites rues et les rues Dumaine et Galvez).

Victor Henlet vs François P. Burthe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,460—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 29 août 1891, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ste-Anne, Miro, Dumaine et Galvez, mesurant trente-deux pieds, huit pouces et quatre lignes de face à la rue Ste-Anne, sur une profondeur de cent neuf pieds et de face à la rue Miro, le tout plus ou moins.

Titre enregistré au Bureau de Transfert, livre 134, folio 361.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
27 juil—27—août 3 10 17 24 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés dans le Troisième District.

Alexandre Lamarque vs. Pierre Verges.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,901—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 22 août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros 11 et 12 de l'îlet No 114 [conformément aux livres de l'assessment îlet 113,] borné par les rues Chartres, Royale, Flood et l'avenue Caffin. Les dits lots de terre se touchent et mesurent comme suit: Le lot No 11 forme l'encoignure des rues Royale et Flood et mesure trente quatre pieds un pouce et demi de face à la rue Royale, sur une profondeur de cent ... [illegible] ... de face à la rue Flood. Le lot No 12 mesure trente et un pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de cent trente pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
20 juil—20 27—août 3 10 17 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Mme Philis Bernstein et al. Meyer Well, possesseur actuel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 9,760—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 22 août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Levée, Chartres, Toulouse et St-Louis, désigné par le No 72 sur un plan déposé en l'étude de P. Laocote, mesurant ... [illegible] ... Ensemble avec 250 actions de la Banque des Citoyens de la Louisiane y attachées et garanties.

Saisi dans la susdite affaire

Conditions: comptant, une somme suffisante à payer la réclamation de la demanderesse, soit $1,550 avec dix pour cent d'intérêt à partir du 1er avril 1882 le montant du prêt (stock loan) et la somme additionnelle de $6,200 de contributions sur les dites actions du capital, ... [illegible]

L'acquéreur en outre assumera le résidu de la dette hypothéquée ... [illegible] ... de la Banque des Citoyens de la Louisiane, la somme de $21,700 ... [illegible] ... en sus du prix d'adjudication.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
21 juillet—21 28—4 11 18 22 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de groceries, vins, liqueurs, et un cheval et wagon.

Henry Lagardère vs Chas Kronenberg.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 33,47[?]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés le SAMEDI, 22 août 1891, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A mon entrepôt rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres—

Un lot de groceries, vins, liqueurs, etc, d'après l'inventaire.

Aussi un cheval et un wagon.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
11 août—11 17 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Sixième District.

Michael McQuade vs Wm J. Woodruff.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,120.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, le 22 août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Cinq certains terrains, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, désignés comme les Nos 16, 17, 18, 19 et 20, dans le carré No 20, bornés par l'avenue Nashville et les rues Live Oak, Arabella et Laurel, selon un plan annexé à un acte passé pardevant A. Hero, Jr, notaire, le 23 décembre 1870. Les dits terrains mesurent chacun trente (30) pieds de façade sur l'avenue Nashville, sur une profondeur de cent cinq (105) pieds entre lignes parallèles. Le terrain No 16 forme le coin de la rue Live Oak et de l'avenue Nashville; aussi tous les droits, titres, intérêts, réclamation et demande du défendeur à un morceau de terre, trente (30) pieds de largeur, s'étendant devant les dits terrains.

2° Trois terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, désignés comme les Nos 13, 14, 15, dans le carré îlet No 20, borné par l'avenue Nashville et les rues Live Oak, Arabella et Laurel, mesurant, au pied américain, selon un plan du dit carré annexé à un acte passé pardevant A. Hero, Jr, notaire, le 23 décembre 1870, chacun trente (30) pieds de façade rue Arabella, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent cinq (105) pieds. Le terrain 15 forme le coin des rues Arabella et Live Oak.

Le tout a été acheté par le défendeur de Mme Mary Jane Finnegan, par acte pardevant H. H. Kor [?], notaire, le 26 janvier 1887.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

Joli terrain rue St-Antoine—30x120—entre les rues Morale et St-Claude.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau: No 60 rue Bienville—SAMEDI, 22 août 1891, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, Nos 72 et 74.—Conditions: Une moitié ou davantage comptant, balance à un an de crédit en un billet portant hypothèque; 8 pour cent d'intérêt par an avec toutes les clauses pénales d'usage.—Acte de vente pardevant B. Rouen, notaire. L'acquéreur assumant les taxes pour l'année 1891.
15août—

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente provisoire de syndic.
Beaux meubles neufs assortis.

James C. Munroe vs ses Créanciers.

No 33,281—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet — LUNDI, 31 août 1891, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la dite cour Division B, daté le 17 août 1891 siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite cour, Division E, maintenant absent en congé, au local No 125, Sud Remparts, entre Perdido et Poydras. Le contenu du magasin de meubles, consistant d'ameublements nouveaux et jolis pour salon, chambre à coucher, salle à manger.

Le fonds est nouveau et assorti.

Conditions—Comptant avant livraison.
18 août—18 19 30 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC,

UNE OCCASION

—POUR LE—

Petit capitaliste et le "Home Seeker" en placements rémunérateurs de magasin et Résidence royautés.

Cottages simples et doubles.

Magasins et résidences doubles à deux étages.

Terrains pour y bâtir

Aux coins des rues Lafayette et Clara, Cypress et Clara

—ET—

Rues Claiborne et Cypress

—ET—

Un demi carré de terre dans le Sixième District, en vogue.

WILLIAM LEE

vs

SES CRÉANCIERS.

No 33,177.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet.—SAMEDI, 19 septembre 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour Division "B," siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, actuellement absent en congé, en date du 13 août 1891, et rendu dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, savoir:

1° Le magasin avec résidence double en bois à deux étages, Nos 94 et 94 1/2 rue Cypress coin nord-ouest de la rue Clara, et le cottage double en bois Nos 204 et 204 1/2 rue Clara touchant à l'arrière. Les maisons à deux étages ont magasin et trois chambres au coin, et quatre chambres de l'autre côté, et citerne. Le cottage a quatre chambres, avant et citerne. Les améliorations sont bâties sur un terrain dans le premier district de cette ville, carré borné par les rues Cypress, Lafayette, Clara et Willow, désigné par la lettre A sur un plan de Chas de l'Isle, voyer, en date du 14 août 1891, d'après lequel le terrain mesure 31 pieds 3 pouces de façade rue Cypress sur 96 pieds 11 pouces de profondeur rue Clara, desquelles rues il forme le coin et entre lignes parallèles. Le cottage a l'usage d'une allée en commun de 3 pieds 2 pouces de largeur servant rue Clara.

2° La résidence double en bois à deux étages Nos 96 et 96 1/2 rue Cypress attenant et située dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus décrite, contenant 4 chambres de chaque côté et citerne. Le lot de terre est désigné par la lettre B sur le dit plan de Chas de l'Isle, et mesure 31 pieds 3 pouces de face à la rue Cypress sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3° Un certain lot de terre attenant et situé dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par la lettre C sur le dit plan de Chas de l'Isle, mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Cypress sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent.

Ces propriétés rapportent $576 par an, et sont toujours au mois.

4° Le magasin et résidence double en bois à un étage No 380 et 380 1/2 rue Lafayette, coin sud ouest de Clara, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Lafayette, Cypress, Clara et Willow, ... [illegible]

5° Le cottage double en bois à un étage Nos 370 et 370 1/2 rue Lafayette, ... [illegible]

6° Le cottage double en bois à un étage ... [illegible]

7° La résidence double en bois à deux étages Nos 180 et 182 rue Claiborne, ... [illegible]

8° Un cottage en bois à un étage, No 140 rue Cypress ... [illegible]

9° Huit certains lots de terre situés dans le Sixième District de cette ville, faisant plus d'une moitié d'îlet, No 103 borné par les rues St-George, Upperline, Long et Valence, et désignés par les Nos 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, sur un plan dressé par F. J. Bathaas, le 8 avril 1850, et déposé à l'étude de J. H. Van Dalsen, ... [illegible]

Conditions: Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans ... [illegible]

Les propriétés premièrement et secondement décrites sont vendues sujettes à une hypothèque de $9,000 en faveur du People's Homestead Association. ... [illegible]

Dix pour cent comptant du prix d'achat seront requis au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais des acquéreurs.

18 août—18 25 ... [illegible] ... sept 5 12 19

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

MAGASIN CENTRAL

—ET—

PROPRIETE DE RESIDENCE

MAGASIN EN BRIQUES A TROIS ETAGES.

No 94 rue Tchoupitoulas, entre les rues Lafayette et Girod.

Maison de résidence en bois à deux étages, No 109 rue Clio, entre les rues Magazine et Constance.

—ET—

Le cottage en bois à un étage,

No 349 rue du Camp, coin S. O. de la rue Erato.

Succession de Richard Charles.

No 50—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 19 septembre 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la dite Cour, Division B, en date du 10 août 1891, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, savoir:

1° Le magasin à trois étages en briques, No 94 rue Tchoupitoulas, dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Commerce, Lafayette et Girod. Le terrain est désigné par le No 114 et mesure 24 pieds 4 pouces et 4 lignes de façade rue Tchoupitoulas, 104 pieds 2 lignes de profondeur sur la limite du côté de la rue Lafayette; 105 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain No 116; et 24 pieds 2 pouces de largeur sur la ligne inférieure. A proximité du chemin de fer, d'institutions d'expédition et de commerce; peut être utilisé pour n'importe quel genre d'affaires.

2° La résidence à deux étages en bois, No 109 rue Clio ou Gaiennié, située dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Clio ou Gaiennié, Calliope, Magazine et Constance, et a corridors, huit chambres, citerne, etc. Le terrain est désigné plus particulièrement dans un acte daté du 8 décembre 1842, passé pardevant H. B. Cenas, notaire, par le No 8, et mesure, au pied américain, plus ou moins 27 pieds 10 pouces et 5 lignes de façade rue Clio ou Gaiennié, sur 63 pieds et 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Loué au mois, au taux de $144 par an; à une quinzaine de minutes de marche du centre des affaires, d'un accès facile aux églises, écoles, marchés et lignes de chemins de fer.

3° La bâtisse à un étage en bois, No 349 rue du Camp, le coin sud ouest de la rue Erato, dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Camp ou Colisée, Prytanée, Erato et Thalie. Le terrain forme le coin des rues Camp ou Colisée et Erato, et mesure, au pied américain, 35 pieds de façade rue du Camp, ou Colisée, sur une profondeur et façade de 60 pieds rue Erato, et 78 pieds sur la ligne du côté de la rue Thalie, s'ouvrant sur une largeur de 47 pieds sur la ligne inférieure. Splendidement située pour une résidence ou un placement d'argent pour embellissement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; le reste à un ou deux ans de crédit pour des billets des acquéreurs, garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur portant 8 pour cent par an d'intérêt à dater de l'adjudication jusqu'à paiement; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour collecter les billets et toutes les clauses usuelles de sécurité dans l'acte de vente. Les améliorations devront être assurées et les polices transférées au ou aux détenteurs des billets, et les acquéreurs assumant le paiement des taxes de l'Etat de 1891, en sus du prix d'adjudication. 10 pour cent comptant sur le prix d'achat seront requis au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant Théodore Cotonio, notaire, aux frais de l'acquéreur.
13 août—15 22 29—5 12 19 sept.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété rémunératrice

Au coin des rues St-Louis et Roman, deux corps de logis.

Rue Roman, entre St-Louis et Toulouse, deux corps de logis.

Rue Perdido, entre Galvez et Johnson, cottage à distance de la rue.

Succession de Marie Coyne.

No 33,330—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau: 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 29 août 1891, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles, en rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 17 juillet 1891, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues St-Louis, Roman, Derbigny et Toulouse; le dit terrain est désigné par la lettre A 18, sur un plan de Geo. de Armas [?], voyer de la ville, en date du 24 juillet 1891, d'après quel plan le dit terrain mesure 30 pieds de façade sur rue St-Louis, sur 80 pieds 7 pouces de profondeur et de façade rue Roman, formant le coin des rues Roman et St Louis.

Les améliorations consistent en une maison double en bois couverte en ardoises, ayant six chambres avec deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues St-Louis, Roman, Derbigny et Toulouse; le dit terrain est désigné par la lettre B, sur un plan de Geo. [illegible] voyer de ville, en date du 24 juillet 1891, d'après quel plan le dit terrain mesure 29 pieds 5 pouces de façade rue Roman, sur 54 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent une bâtisse double en bois couverte en ardoises, ayant quatre chambres, deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

3° Un certain terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Perdido, Poydras, Johnson et Galvez. Le dit terrain mesure 31 pieds de façade rue Perdido, sur 120 pieds de profondeur, plus ou moins.

Les améliorations comprennent un cottage en bois à distance de la rue, ayant deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

Du même ordre et le même jour que ci-dessus, il sera vendu sur les lieux, rue Roman, entre les rues St-Louis et Toulouse, à dix heures du matin, tous les meubles qui s'y trouvent.

Conditions—Pour les meubles, comptant; pour les immeubles un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit en billets de l'acquéreur portant hypothèque spéciale et 8 0/0 d'intérêt par an de leur date jusqu'à parfait paiement, et toutes les clauses usuelles dans les actes. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes de l'année 1891 en sus du prix d'adjudication, et feront un dépôt de 10 0/0 du montant de la vente au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant Michael Griffin, notaire, aux frais des acquéreurs.
25 juillet—25—1 8 15 22 29 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage

dans le Cinquième District (anciennement Alger).

Succession de John Zinc.

No 33,187—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau: No 3 1/2 rue Carondelet.—SAMEDI, 29 août 1891, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 21 juillet 1891, pour le compte de la dite succession—

Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet No 151, borné par les rues Madison, Homer, Jackson et Monroe, mesurant, suivant un plan en l'étude de Wm. H. Seymour, en date du 8 mars 1880, 57 pieds 10 pouces plus ou moins de face à la rue Homer sur 94 pieds de profondeur, étant la totalité du lot original No 13 du dit îlet et une portion du lot No 14. Les améliorations comprennent un joli cottage ayant quatre chambres, etc.

Conditions—Comptant à l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Wm. H. Seymour, notaire, aux frais de l'acquéreur.
25 juil—26 sept 1 8 15 22 29

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

BEAU COTTAGE EN BOIS.

—ET—

Bâtisse à deux étages à l'arrière.

No 823 rue Première.

Succession de John Hussey.

No 33,414—Cour Civile de District.

PAR D. DANZIGER, Encanteur — Bureau No 25 Commercial Place—SAMEDI, 29 août 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 22 juillet 1891 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

Un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Première, Philip, Dryades, et St-Denis, mesurant trente pieds de face à la rue Première, sur une profondeur entre lignes parallèles et vingt-deux pieds et six pouces, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, d'après le plan exposé à la Bourse.

Conditions — Un tiers ou plus comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité. ... [illegible]

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.
[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence de valeur et de choix dans le Premier District.

948 rue Magazine, entre Delord et Poeyfarre.

PAR E. CURTIS—Real Estate Bureau, 65 et 67 rue Carondelet—E. Curtis, encanteur—SAMEDI, 12 septembre 1891, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, Premier District de cette ville. En vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 12 juin 1891, Dossier No 33,661, dans l'affaire de la succession de Charles Anderson, décédé à l'encan, il sera vendu:

Un lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Poeyfarre, Delord et Constance, désigné comme lot numéro [3] sur un plan déposé pour référence en l'étude d'Octave de Armas, connu comme plan No [7] sept. Le dit lot mesure 24 pieds 10 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 113 pieds 6 pouces entre lignes parallèles et borné dans le fond par une allée de 11 pieds 11 pouces de largeur en usage commun avec ce terrain et les autres.

Les améliorations consistent en une résidence en briques substantiellement bâtie, ayant deux étages avec sept chambres et lieux d'aisance, avec hangar fermé dans le fond et une grande œuvre neuve. Il y a un grand terrain de face pour planter des fleurs, arbres, etc.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, au gré de l'acquéreur; le reste à un an à raison de 8 pour cent d'intérêt, avec les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur assumera les taxes de ville et d'Etat de 1891, en sus du prix de son enchère sur la propriété.

Acte de vente pardevant Martin Voorhies, notaire, aux frais de l'acquéreur.
9août—9 sept 12

PAR D. E. MORPHY.

Splendide magasin bien situé et bâtisse à deux étages dans le fond converti en ardoises, construits expressément pour le commerce de groceries.

No 28,890—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

Charles Desforges vs. Ses Créanciers.

PAR D. E. MORPHY, encanteur, il sera vendu, MERCREDI, 2 septembre 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et l'Allée Commerciale, à la requête de John R. Picton, syndic de l'insolvabilité ci-dessus, en vertu d'un jugement rendu et un ordre à lui adressé le 28 mai 1891 par l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances lui appartenant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gaiennié, anciennement Bartholomew, Magazine, Calliope et Camp, formant le coin des rues Gaiennié et Magazine, et mesurant, au pied anglais, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Magazine sur 89 pieds 7 pouces et 6 lignes de profondeur et de face à la rue Gaiennié.

Conditions—Comptant. L'acte de vente pardevant Henry L. Garland, notaire, aux frais de l'acquéreur.
1er août—1 8 15 22 29—2 sept

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur à Alger.

Cottages doubles et simples.

Succession de Mme Caroline Sophie Elizabeth Carstens, veuve en premières noces de Charles Beyer et femme décédée de Adam L. Hasling.

No 32,451—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—SAMEDI, 5 septembre 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Thomas C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, siégeant à la place de N. H. Rightor, juge de la dite cour, Division D, maintenant absent en congé, daté du 22 juillet 1891, et rendu dans la susdite succession, la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

1. Le beau cottage-résidence double, Nos 37 et 37 1/2 rue Patterson, et grand lot s'étendant en travers de l'îlet et faisant face aussi à la rue Villeré dans l'îlet autrement borné par les rues Barthélemy et Lavergne, dans le Cinquième District de cette ville. Le dit lot est désigné par le No 2, d'après une esquisse faite par C. W. Lewis, voyer, en date du 18 avril 1891, et mesure conséquemment 30 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Patterson, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Villeré, sur 159 pieds 5 pouces de profondeur sur le côté de la ligne près de la rue Barthélemy, et 137 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne opposée du côté de la rue Lavergne. Les améliorations comprennent le cottage double en bois, Nos 37 et 37 1/2 rue Patterson contenant en tout 8 chambres, allée de côté, citerne, hangars, cours devant et arrière à chacune, et qui est loué à raison de $14 par mois.

2. Le cottage simple en bois sur la rue Chestnut, dans l'îlet borné par les rues Patterson, Peters et Gorelin [?], Cinquième district de cette ville, contenant 4 chambres dans la bâtisse principale et 2 chambres dans la bâtisse inférieure, citerne, allée de côté et loué $7 par mois. Le terrain mesure d'après un croquis dessiné par A. De Armas, voyer, attaché à un acte pardevant W. H. Seymour, notaire, le 26 décembre 1883, 25 pieds de face à la rue Chestnut sur 69 pieds 7 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur et la balance à un et deux ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à paiement final; 5 pour cent honoraires d'avocat, et toutes les clauses usuelles de garantie, le pacte de non aliénando, les polices d'assurances transférées et les acquéreurs devant assumer les taxes d'Etat exigibles en 1891 en sus du prix d'adjudication et un dépôt de 10 pour cent du prix de la vente sera requis.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant les notaires suivants:

Pour la propriété premièrement décrite, M. W. H. Seymour, et pour la propriété deuxièmement décrite, M. James Fahey.
1er août—1er 8 15 22 29—sept 5

AVIS AUX CREANCIERS

Succession de Samuel Levy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,556—Division A.—Attendu que Edgar B. Meyer a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Samuel Levy, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
9 août—9 14 18

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 13,307—Division B—C. A. Philippi & Co. vs leurs créanciers—Ordre de Cour.—Il appert d'après le document No 33,096 et le témoignage dans cette affaire, que Charles A. Philippi est mort. Il est ordonné, par la Cour que Charles Forman soit, et est par le présent appointé syndic provisoire des insolvables en cette affaire ... [illegible] ... pardevant James Fahey notaire, le 15 ... septembre 1891, pour élire un syndic et fixer les conditions de la vente de la propriété.

Nouvelle-Orléans, 11 août 1891.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme:
ALEX. LUMINAIS, député greffier.
13 août—3f au 15sept

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 33,5[?]9—Division B.—Albert Bagor vs ses Créanciers.—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, Albert Bagor soit et est par le présent acceptée pour le bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Antoine Doriocourt, notaire en son bureau, No 19 rue Orléans, en cette ville, le JEUDI, 1er jour de septembre 1891, dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, nommer un syndic et voter sur la demande du pétitionnaire pour une décharge et sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les propriétés du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 29 juillet 1891.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme:
ALEX LUMINAIS, Député-Greffier.
31 juil—3f au 1er sept

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 33,443—Division D—Edward Bonnet vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, Edward Bonnet soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant T. Wharton Collens, notaire, en son bureau, dans la bâtisse Morris, le LUNDI, 17me jour d'août 1891, afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic, voter sur toutes autres affaires qui pourront leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Mercer Patton, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 14 juillet 1891.
Signé; THOS C. W. ELLIS,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, maintenant absent en congé.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
15juil—3 fau 18 août

Succession de William Gregg.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 32,236 [?]—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Veuve Mary Adeline Gregg, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
9 août—9 14 19

Succession de Mme H. Mather, veuve de feu F. Mather.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 32,184—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte final présenté par A. G. Ricks, exécuteur testamentaire dativ de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
9 août—9 14 18

Avis aux Créanciers

Département du Trésor.

Bureau du Contrôleur de la Circulation (Comptroller of the Currency)

Washington, D. C., 9 juin 1887.

AVIS.

Aux créanciers de la "New Orleans National Banking Association of New Orleans, La." insolvable.

Un dividende de 3 pour cent, faisant en tout 62 pour cent, a été déclaré en faveur des créanciers de cette association, le 9 juin 1885. La seule valeur qui restait alors et dont on pouvait attendre un dividende futur, consistait en une réclamation contre E. D. LeBreton, fondé de pouvoirs (assignee) de N. S. Williams, pour $50,606 83. Une action en recouvrement a été instituée à la Cour de Circuit et le tribunal s'est prononcé contre l'association. Appel ayant été interjeté à la Cour Suprême des Etats-Unis, le jugement de la cour inférieure a été maintenu. Il ne sera donc pas payé de nouveau dividende aux créanciers de l'Association dont les affaires vont maintenant être liquidées finalement.

Les créanciers dont les noms suivent n'ont pas reçu tous les dividendes relevant de leurs réclamations et devront se mettre en rapport directement avec ce bureau.

W. L. TRENHOLM.
Contrôleur de la circulation.
(Comptroller of the Currency)

M. Aronstein, F. Alpuente, Joseph Batt, A. Baybi & Co., W. R. Bell, E. Benjamin & Co., Louis Balleo, L. Bebelet, J. Brandon, J. F. Bartholomy, Bertelo & Bro., C. Barbe, J. A. Blaffer & Co, Jean Ballancie, Samuel Bandors, James D. Coleman, Amedée Couturie, Lucy Curtis, Creole Fire Co. No. 9, P. Casse, agent, Eugene Conion, J. Cassard, J. H. Chipot, Louis Chaplain, Etienne Dubois, Mme Louis De Galle, T. B. Dunbar, P. Dejan, Arthur Denis, Dominique Doux, O. Dronet, A. Dumestre, Devallier & Co, S. Escoffier, Percival Forgey, F. B. Fieltes, J. A. Fernandez, Fritz & Brandes, J. B. Frank, Gustave Furste, Feiber & Gonsenheim, Mme Gust. Fourrage, Joseph Geisinger, T. Generelly, Isadore Gerand, Goldenbow & Kelly, G. H. Gardner & Co., E. Guinault, E. J. Hamilton, J. M. Hemans & Co., Mme Anna Hill, O. O. Holtz, Marx Israel, Johnson & Manson, Jeanmonod & Co, B. Jahrens, Harriet Johnson, C. W. Kellender, Dr E. Kunnemann, Joseph Larrieu, M. Lamoco, C. L'Hote & Co, Edward Lischy, Labouisse & Dehle, T. Lafon, G. A. Lanaux, E. Montaus & Co, A. J. Montels, M. Mann, P. Macoo, J. G. Munroe, curator, Chas Massan, Succ. de Philip McCabe, Lucien Malla, A. May, Dr A. Mercier, Michael Meilleur, Norton & Bell, A. Olivier & Co, S. Pablo, Mme Anna Perigne, A. Petit, H. Pedarre, A. Pallacio, F. Pena, A. Quinte Fils, B. Eeger & Co., J. Strans, J. B. Sarrasin, G. Schmidt, Strauss, B. Smith, M. Soot, Smith & Co, F. Sancho, D. H. Symart, J. B. Saolart Schuller, David Stawdi, Mme M. M., S. F. Schmieders, S. N. Soria, Nicholas Th., A. Tessoo, Samuel M. Todd, W. Van Benthuysen, E. J. Verster, Philip Vallerie, Paine Wagner, Wm. Whan, Suc. de, Wilkerson & Mosely, S. Wagener, S. Zell & [illegible]

A. M. Agelasto, A. Aloister, Joseph Bragers, Dr. I. Bordes, W. R. Bell, adm., A. Bertault & Co., Bercier & De Smet, F. Belden, F. Braun, Louis Bauer, E. Beltran, E. F. Beriode, W. Alexandre Bosse, J. A. Bordusat, Comageris & Lamber, F. Calloway, agent, F. Caro, François Carrere, Cassidy & Miller, P. Cosse, M. Connell, L. Charost, Herman Curtius, John Orlckard, Dubois & Lanlanlere, P. Duchesne, A. Delamotte, J. C. Denis, De Salaar Hart & Co, George Dugan, G. M. Dell, M. T. Ducros, A. De Sainte Gême, Manuel Elliott, Florian Flange, Foley, Conger & Co., Fusch, Charles Fitz, M. Feliex, R. O. Fenous, G. R. Finaler, Joseph Guenghelmer, Generally & Allex, A. Grouchy, Fred Good, Mme Argent Guivand, Harvard German, J. Gariddi, Herman & Vigner, George Harr M. D., B. Herres, Mme Henry Hebert, Isaac Aycock & Co, O. B. Johnson, J. M. Justinial, J. Jaufrold, Emile Kern, Kendig & Co, Anatole Lénement, B. Laplace, E. Laroussee, La. Equit. Life Ins., Lang & Bornheimer, Mme J. B. Leprete, Suc, La. Ice Manufact. Co., Peter Leman, Charles Mabe, J. Mandin, H. Mosgrove, agent, C. M. Mangin, Maignan & Laborde, T. Moreau, Orville Marigny, V. Maignan, M. Marna, Herville Nivette, Frank Obenhauser, H. D. Ordes, executeur, S. P. Parmly, agent, Pritchard & Beckham, Perkins, Swenson & Co, E. R. Paskark, B. Piffet, Planters Cotton Press, B. Rebesse, J. Reviere, Mme Anna Baron, William Sweets, Southern Ramie Culture Asso., Swarbacher & Dryer, H. F. Staroken, Schneider & Zuberbier, J. Siegfried & Co, S. Seabury, J. J. Stewart, F. Seablat, C. R. Singleton, Alfred Shaw, F. Sommerstadt, E. A. Terrebonne, S. M. Todd & Co, E. A. Tyler, M. A. Vogel, Jas A. Vignand, François Veitris, Adolph Wels, L. A. Wiltz, James Wilson, [illegible]

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Nouvelle.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 23.
16 Poste H. et L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
33 Thalie et Levée.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct.
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste de la Cie de Pompe No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julia et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julia et Commerce.
71 Pied de la rue Julia, Dépôt du L. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
75 Hôtel de Ville.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13, rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
134 Poydras et Freret.
141 Bienville et Vieille-Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7, Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10, Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3, Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français.
245 Pont du Bayou et Esplanade.
247 Chemin du Bayou et Dorgenois.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées.
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poste et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 24, rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des cars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis.
6[?]5 Reynès et Dauphine.

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN,

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

ABONNEMENTS :

EDITION QUOTIDIENNE.

UN AN	$12 00
SIX MOIS	6 00
TROIS MOIS	3 00
UN MOIS	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

UN AN	$3 00
SIX MOIS	1 50
QUATRE MOIS	1 00
UN MOIS	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73......CHARTRES......73

BANQUES.

WHITNEY NATIONAL BANK OF NEW ORLEANS.

Etat de situation semestriel, 31 décembre 1890.

ACTIF.

Prêts et escomptes	$2,196,549 76
Surtirages	1,769 75
Bons des Etats-Unis, valeur au pair	600,000 00
Primes sur les bons sus-dits	116,000 00
Autres actions	100 00
Meubles et installations	3,067 00
Fonds de rédemption cinq pour cent	18,000 00
Prêts sur demande 276,851 03	
Echange 361,056 55	
Comptant y compris des chèques sur d'autres banques 1,324,07[?] 86	—1,961,985 44
Total	$4,890,470 95

PASSIF

Capital action	$400,000 00
Fonds de surplus (maintenant augmenté de $25,000)	300,000 00
Profits indivis	23,500 00
Dividendes non payés	16,400 00
Circulation	360,000 00
Dépôts $2,950,781 16	
Dus par des banques et banquiers 839,789 76	—3,790,570 86
Total	$4,890,470 95

JAMES T. HAYDEN, Président.
PEARL WIGHT, Vice Président.
J. M. PAGAUD, JR., Caissier.
3 janv—1f

Etat de Situation Semestriel DE LA

UNION NATIONAL BANK,

A la clôture des affaires, le 31 décembre 1890

ACTIF.

Prêts et escomptes	$1 039 609 99
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation	50,000 00
Bons à primes de la Nlle-Orléans et autres bons et actions $345,690 10	
Primes sur bons des E.-Unis 11,000 00	—356,690 10
Meubles et installations	3,000 00
Change à vue sur New York $211,430 81	
Dû par des banques et banquiers 54,779 08	—266,209 89
Monnaie courante et espèces $196,918 55	
Chèques pour le Comptoir d'Echange 379,787 91	—576,706 46
Fonds 5 pour cent avec le Trésorier des Etats-Unis	2,250 00
	$2,294,466 44

PASSIF.

Capital actions payé	$500,000 00
Fonds de surplus	125,000 00
Profits non divisés	37,164 67
Dividende payable le 1er janv.	20,000 00
Dividendes non réclamés	4,151 51
Réservé pour deux années de taxes non payées	27,000 00
Dépôts individuels $1,130,985 06	
Dû à des banques et banquiers étrangers 405,135 20	—1,536,120 26
Circulation	45,000 00
	$2 294 466 44

CARL KOHN, Président.
S. CHALARON, Caissier.
3jan—1f

Etat de Situation Trimestriel
—DE LA—

Banque d'Epargnes Germania,

NO. 31 RUE DU CAMP,

A la clôture des affaires le 31 mars 1891.

ACTIF.

Actions et bons	$271 765 50
Prêts sur hypothèque	131 569 50
Prêts à échéance (garantis par collatéraux)	191 305 50
Prêts sur demande (garantis par collatéraux)	718 544 08
Débiteurs courants et taxes payées	3 022 [illegible]
Meubles et installations	750 00
Comptant en mains $230,057 68	
Items comptant 2,675 14	—232,732 82
Total	$1,549,610 20

PASSIF.

Capital payé	$100,000 00
Profits non divisés	79,430 [illegible]
Intérêts acquis	16,266 [illegible]
Dû à 4,193 déposants	1,353,552 [illegible]
Dividendes non payés	360 00
Total	$1 549 610 20

H. ZUBERBIER, Président.
G. AD. BLAFFER, Caissier.

Assermenté pardevant moi, ce 31me jour de mars, 1891. ROBT P. UPTON, Notaire.

Correct. Attesté—
J. HASSINGER,
J. E. MERILH
1er av—1f

ETAT DE SITUATION
—DE LA—

BANQUE DU PEUPLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLÉANS,

A la clôture des affaires, mardi soir, 30 juin 1891.

Comptant	$703 743 65
Change	81,735 32
Prêts sur demande et escomptes	1,594,205 50
Actions	29,562 50
Propriétés foncières	39,868 00
Total	$2,448,114 97
Fonds capital	$300,000 00
Profits non divisés	242,161 97
Dépôts individuels	1 904,553 00
Dividendes non payés	1 399 00
Total	$2,448,114 97

Moi, A. S. BRAUD Caissier de la Banque ci-dessus nommée, jure solennellement que l'exposé qui précède est correct, au mieux de ma connaissance et de ma croyance.
A. S. BRAUD, Caissier.

Assermenté et signé pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 30 juin 1891.
(Signé) ANT. DORIOCOURT, Notaire.
1er juil—1f

ETAT DE SITUATION
—DE LA—

Banque Nationale Germania

A la Nouvelle-Orléans,

Dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, jeudi 9 juillet 1891.

ACTIF.

Prêts et escomptes	$1,256 947 15
Surtirages	1,521 49
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation	50,000 00
Autres actions et bons	50,971 34
Dû par des agents de réserve approuvés	4,730 76
Dû par d'autres banques nationales	20,097 [illegible]
Dû par des banques d'Etat, et banquiers	14 369 97
Maison de banque, meubles et installations	115,500 00
Dépenses courantes	193 [illegible]
Echanges du Clearing house $67,977 58	
Billets d'autres banques 6,107 00	
Monnaie courante fractionnelle, nickels et cents $36 01	
Espèces 40,001 50	
Billets legal tender 203,112 00	—317,628 00
Fonds de rédemption avec le Trésorier des Etats-Unis, 5 pour cent de circulation	2,250 00
Total	$1,834,409 60

PASSIF.

Fonds capital payé	$300,000 00
Fonds de surplus	200,000 00
Profits indivis	37,892 [illegible]
Billets de banque nationale en circulation	44,995 00
Dividendes non payés	5,500 00
Dépôts individuels sujets à des chèques $1,135,585 69	
Certificats de dépôts sur demande 1,050 00	
Chèques certifiés 14,271 02	
Chèques de caissier en circulation 20,146 59	—1,171,053 30
Dû aux autres banques nationales	7,761 [illegible]
Dû aux banques d'Etat et banquiers	2,227 [illegible]
Bills payables	65,000 00
Total	$1,834,409 60

Je, J. L. BERCIER, caissier de la banque ci-dessus nommée, jure solennellement que le rapport ci-dessus est correct, d'après mes connaissances et ma croyance.
J. L. BERCIER, Caissier.

Souscrit et assermenté pardevant moi ce 18me jour de juillet 1891.
BENJAMIN ORY, Notaire Public.

Correct. Attesté:
H. R. GOGREVE,
MAX SCHWABACHER,
G. R. FINLAY,
Directeurs.
19 juillet—1f

THE NEW-ORLEANS BEE

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months 75 cents.